

# Suivi grand-duc d'Europe sur l'Isère

# Objectifs - Calendrier -

## **Protocole – Conseils – chapitre 1**

## **Objectifs**

Le suivi permet de connaître la population de Grands-ducs, son évolution et en particulier la reproduction sur le département. Ce suivi permet également d'identifier les menaces potentielles. L'idéal est de fixer une liste de couples témoins suivis régulièrement sur de nombreuses années.

Lors des contrôles de sites on cherche à savoir s'il y a un individu (mâle chanteur), un couple ou rien. Les suivis se font sur une année civile. Suivre un site est un engagement à respecter le protocole et poursuivre les observations même en cas d'absences des individus (visites sur les même sites).

<u>ATTENTION</u> ce suivi est <u>plus un suivi d'écoute</u>. Le grand-duc est une espèce protégée et les observations ne doivent pas se faire aux dépens de sa tranquillité. Toutes intrusions par pièges-photographiques ou drones, ou toutes autres approches de son domaine de reproduction sont interdites et les responsables encourent des poursuites judiciaires (voir fin de page 2).

### Calendrier

• Novembre - Février : prospection crépusculaire à l'écoute

**Novembre-décembre**, le chant du mâle a une fonction territoriale et s'adresse aux mâles alentours. Il se déplace sur son territoire souvent en dominant son site. La femelle peut malgré tout répondre.

**Janvier-février**, le chant est destiné à la femelle, qui lui répond fréquemment. Le mâle chante plus près de l'aire. La femelle est généralement plus discrète.

En pratique: (Avant une prospection, apprendre à reconnaître le chant du mâle différent de la femelle. Aide sur le site web <a href="https://xeno-canto.org/species/Bubo-bubo">https://xeno-canto.org/species/Bubo-bubo</a>

Se poster à proximité du site (250 à 500 m du site supposé). Être discret, se mettre contre un mur d'une maison, une haie, un arbre, ... peu bouger...bref se faire "oublier" du Grand-duc, c'est la meilleure politique (un GD peut s'abstenir de chanter en voyant un humain)

**Pour les carrières** : à l'extérieur pour éviter tout dérangement, si possible à un endroit où l'on voit la paroi ou demander autorisation aux carriers.

Pour les falaises : sur une route, un chemin, un champ où l'on peut voir la falaise.

Pour les sites forestiers : autour du bois, sur une route, un chemin

Respecter les propriétés privées ou demander l'autorisation

**Matériel:** Jumelles et longue vue si possible mais surtout vos oreilles!

**Quand:** Arriver au minimum une demi-heure avant l'heure du coucher du soleil pour bien repérer les lieux et rester jusqu'à la nuit (environ une demi-heure après le coucher du soleil) – être silencieux et attentifs au moindre bruit. Si négatif, rester au moins de 3/4 d'h à 1h et projeter de revenir plusieurs fois pour vraiment confirmer cette donnée négative.

## Fréquence des visites :

2 ou 3 fois, voire plus si possible pendant cette période pour confirmer la présence ou l'absence d'un individu ou d'un couple. Noter sur Faune-aura <u>les heures d'écoute et votre observation même négative = code 99</u> pour éviter tous voyeurisme cocher la case donnée protégée -

#### **Attention:**

Les grands ducs ne chantent pas forcément tous les soirs, et chantent également en cas de pluie. Mais entendre est difficile dans ce cas, surtout en présence de vent.

Ne pas hésiter à changer d'emplacement d'écoute si la prospection est négative.

## Après:

Saisissez vos données sur place avec le téléphone Naturalist ou sur votre PC, site <a href="www.faune-aura">www.faune-aura</a>, et pointez sur la carte la position du grand-duc vu ou estimée par le chant. Pour éviter tous futurs dérangements cocher la case donnée protégée. En cas d'observation négative, noter votre présence sur le site en notant dans remarques : les heures d'écoute et cochez le code 99. Cela permettra de quantifier la pression d'observations et le nombre d'heures consacrés à la recherche ou au suivi.

### Peut-on le voir?

En journée le grand-duc est sur son gîte diurne, caché dans un arbre, au sol...Au crépuscule on peut le voir voler et se percher sur un arbre, un pylône, dans la falaise pour chanter. On peut voir le couple partir en chasse à la tombée de la nuit. Mais souvent les repérages visuels sont rares et seuls les chants ou cris nous indiquent leur présence.

### A noter:

Si présence de couple, la femelle va parfois se poser dans l'aire quelques temps avant la ponte. C'est l'occasion de repérer l'aire car lorsqu'elle couve souvent on ne la voit pas. Mais, il n'est pas obligatoire de repérer l'aire.

- Mars Avril début Mai arrêter le suivi peu de va et vient les oiseaux sont discrets Sur l'Isère les pontes s'étalent de la mi-janvier (voire parfois fin décembre) à la mi-avril. La femelle couve pendant 35 jours. Le mâle va chasser et apporte les proies à la femelle.
- Fin mai Juin -Juillet Août reprise des observations repérage des jeunes -

Dès l'âge de 3 semaines, il est possible d'entendre les cris des jeunes mais il est plus sûr de les entendre et parfois les observer à partir de 6 semaines ou plus (l'envol se produit entre 8 et 10 semaines)

prévoir une visite crépusculaire (1 h avant le coucher du soleil). A ce stade de développement, les jeunes chuintent fort dès que la lumière décline et on peut les entendre d'assez loin. Leurs cris aident à les localiser et à les dénombrer. Il est souhaitable, en cas d'écoutes négatives, de visiter le site plusieurs fois : les jeunes ne chuintant pas automatiquement, nichées peu bruyantes.

<u>Remarque</u>: En pratique la date de ponte peut être déduite d'une série d'observations des jeunes si visibles et estimer leur âge compte tenu de leur plumage (voir chapitre 2 stade de développement)

En résumé - calendrier - couvaison : 35 jours

Cris des jeunes à 3 semaines (faibles)

à 6 semaines plus distinctement et jusqu'en automne

premiers vols à 8/10 semaines

**NOTA BENE** en cas d'observation de dérangement de l'espèce (grimpeurs, photographes...) en zone protégée (réserve naturelle, arrêté de biotope, APPB...) ou pas - téléphoner à l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour l'Isère n° 04 76 55 24 53

Coordination Grand-duc LPO-AURA Isère: Françoise Chevalier, Patricia Demander